



Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davailion
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

5 feuilles

REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE CLION

ENQUÊTE PUBLIQUE

2.

PLAN DE ZONAGE DU BOURG ET PLAN NORD - Extraits

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
approuvée le 27 février 2012

Vu pour être annexé à l'arrêté du
Président de mise à l'enquête publique
du projet de la révision alléguée n°1 du
PLU de la commune de Clion, du 21/08/2023

Fait à Châtillon-sur-Indre

Le 21 août 2023

Le Président
Gérard NICAUD

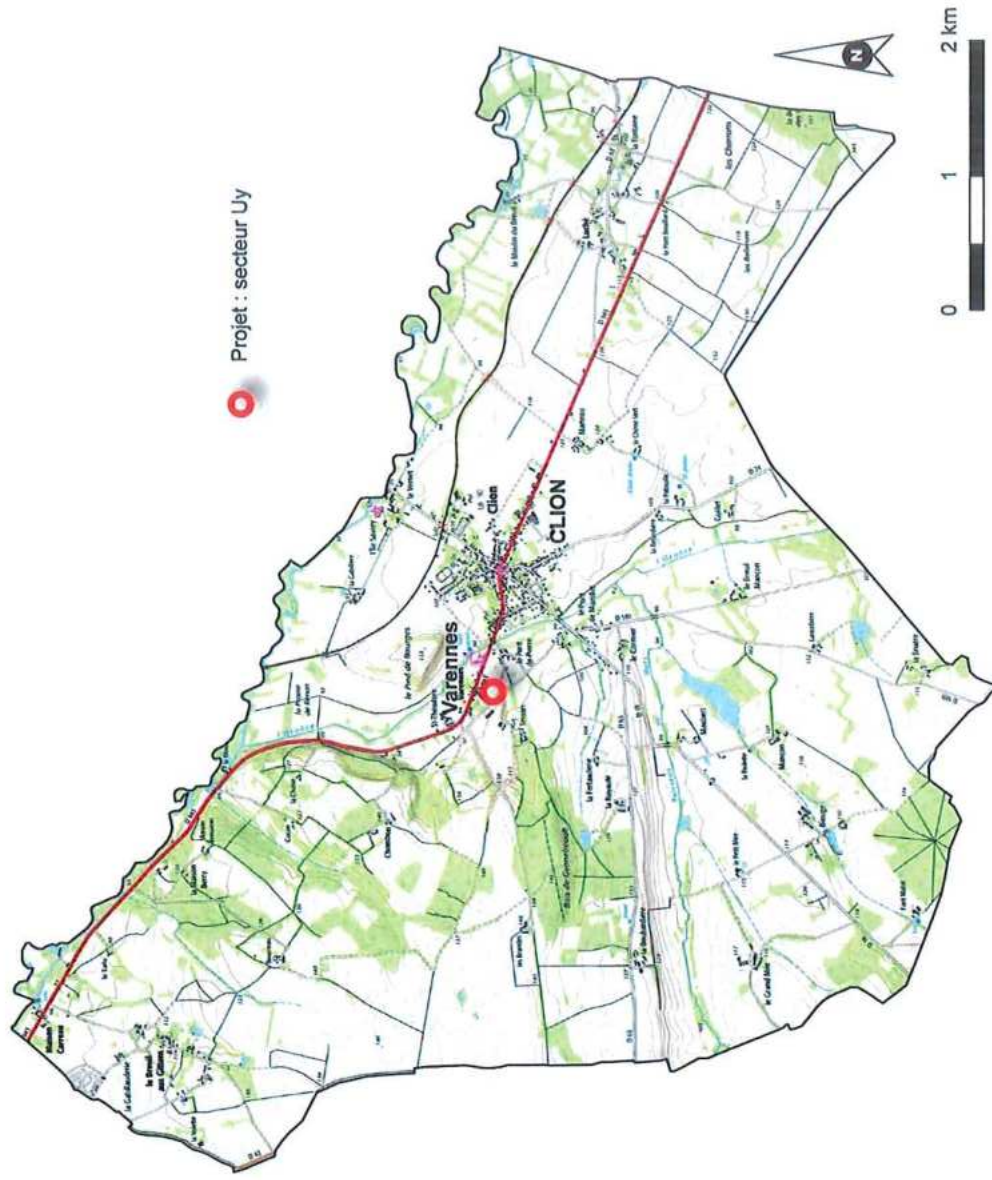


JIM DEMAY
(Commissaire Enquêteur)

SOMMAIRE

SITUATION	3
REGLEMENT GRAPHIQUE	4
1. Varennes	4

SITUATION

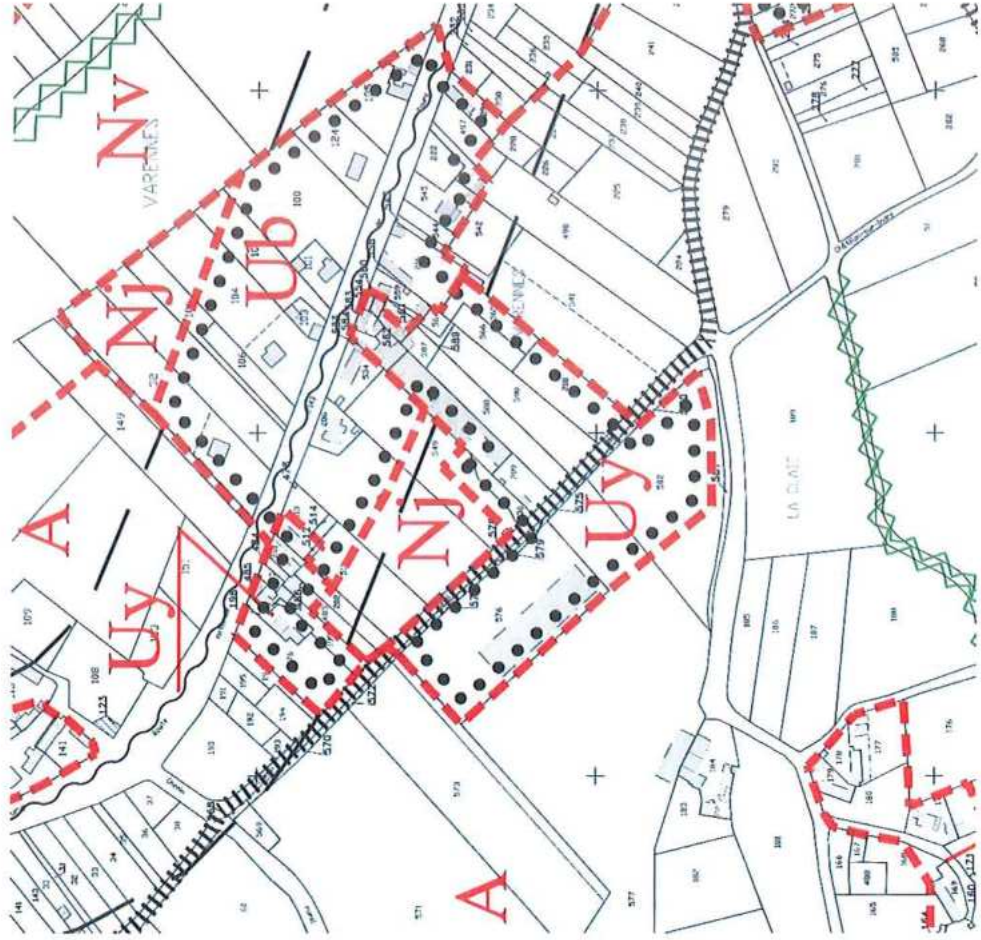


REGLEMENT GRAPHIQUE

1. VARENNES PLANS AVANT LA REVISION SIMPLIFIEE N°1

LEGENDE	
	Zone d'habitat ancien dense
	Zone d'habitat diffus
	Zone uraine à vocation d'activités
	Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
	Zone d'urbanisation future à vocation artisanale
	Zone à vocation agricole
	Zone à vocation d'artisanat isolée dans l'espace agricole
	Bât ancien d'intérêt patrimonial isolé dans l'espace agricole
	Bât récent isolé dans l'espace agricole
	Bât ancien d'intérêt patrimonial isolé dans l'espace naturel
	Bât récent isolé dans l'espace naturel
	Zone naturelle de jardin
	Zone de loisirs
	Zone naturelle de vallée et de fonds humides
	Zone naturelle de forêt
	Bois classés niveau de protection 1
	Haies classées niveau de protection 1
	Éléments de végétation remarquables niveau de protection 2
	Éléments de végétation remarquables niveau de protection 3
	Petit patrimoine bâti protégé (Art. L.123-1-7)
	Emplacement réservé avec numéro de référence
	RD 943 – Voie bryonnte classée (Voir encadré en bas de légende)
	Reçu obligatoire RD 943 (75m)
	Sentiers piétonniers existants à conserver
	●●●●● Périètre de DPU (approuvé par DCM datée du)

Road Départementale n° 943
Voie bryonnte classée catégorie 3 (Secteur affecté par le bruit : 100m de port et d'oute de la voie)



PLANS APRES LA REVISION SIMPLIFIEE N°1

LEGENDE	
	Zone d'habitat ancien dense
	Zone d'habitat diffus
	Zone urbaine à vocation d'activité
	Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
	Zone d'urbanisation future à vocation artisanale
	Zone à vocation agricole
	Zone à vocation d'artisanat isolée dans l'espace agricole
	Bâtiment ancien d'intérêt patrimonial isolé dans l'espace agricole
	Bâtiment récent isolé dans l'espace agricole
	Bâtiment ancien d'intérêt patrimonial isolé dans l'espace naturel
	Bâtiment récent isolé dans l'espace naturel
	Zone naturelle de jardin
	Zone de loisirs
	Zone naturelle de vallée et de fonds humides
	Zone naturelle de forêt
	Bois classés niveau de protection 1
	Haies classées, niveau de protection 1
	Éléments de végétation remarquables niveau de protection 2
	Éléments de végétation remarquables niveau de protection 3
	Petit patrimoine bâti protégé (Art. L123-1-7)
	Emplacement réservé avec numéro de référence
	RD 943 - Voie bryontaine classée (Voir encadré en bas de légende)
	Recul obligatoire RD 943 (75m)
	Sentiers piétonniers existants à conserver
	●●●●● Périmètre de DPU (approuvé par DCM datée du)
	Route Départementale n° 943
	Voie bryontaine classée catégorie 3 (Secteur affecté par le bruit : 100m de part et d'autre de la voie)

Surface classée en secteur Uy :

- Varennes : 5 550 m² (parcelle n°595, ex n°541 sur plan)

